



Syndicat CFDT protection sociale Provence  
16/18 BOULEVARD DE PARIS  
13003 MARSEILLE  
[Psprouvence.cfdt@gmail.com](mailto:Psprouvence.cfdt@gmail.com) – 06 71 20 08 65

# COMPTE RENDU

## BUREAU SYNDICAL DU 10 FEVRIER 2022

Membres du bureau présents : Cyril AMIC, Justine CONDETTE, Sylvie LACROIX, Céline MARTINEZ, Yvan FLEURY, Isabelle BUCHET REDON, David PARTOUCHE COLOMAR, Frédéric AZAIS, Géraldine TAIX, Monique TARI.

Excusés : Sandra MACHARD - Magali PAUMIER - Marie France PAPAIN

Absents : Evelyne NEVIERE, Christian HARLOQUE,

**Point trésorerie et développement** : présenté par Frédéric AZAIS trésorier et Isabelle BUCHET REDON Responsable développement. (voir document ppt)

### Début 9H30

Le trésorier alerte les membres du bureau sur la constante décroissante, depuis 3 ans, de notre nombre de cotisations. Il indique qu'il faut rapidement trouver de nouvelles formes de visibilité de la CFDT afin de relancer la dynamique développement du syndicat qui a perdu une 100 aine d'adhésion.

Le lien se fait avec le point développement présenté par Isabelle (voir ppt).

Isabelle a présenté la cartographie du syndicat et notamment les données suivantes :

- Pyramide des âges
- Mixité au sein du syndicat
- Mixité au sein du syndicat et chez les cadres
- Localisation géographique de nos adhérents

### Le grand boost 2022

La commission exécutive du syndicat a présenté le challenge « grand boost 2022 » aux membres du bureau et a argumenté sur notre engagement à développer notre nombre d'adhérents en lien avec les présentations précédentes.

La décision d'inscrire le syndicat et les sections syndicales dans ce challenge confédéral sera prise lors de notre prochaine réunion du bureau syndical soit **le 3 mars 2022**.

## CEZAM

L'offre CEZAM confédérale a été présentée aux membres du bureau syndical.  
(voir visuel)

Les membres du bureau ont voté à l'unanimité la nécessité de distribuer et faire publicité de cette offre par tous moyens existants.

Un devis auprès de l'imprimerie nouvelle de Sisteron a été demandé pour 500 exemplaires, dans un premier temps, au format carte postale.

## **Point formation syndicale et Calendrier 2022**

Isabelle, responsable formation syndicale du syndicat, a présenté le calendrier de formation syndicale 2022. (voir document Excel)

La commission exécutive a proposé un calendrier de formation syndicale qui inclus à la fois quelques formations proposées par l'AFETE et les formations Préparer Gagner les Elections professionnelle, être à la CFDT aujourd'hui qui seront-elles organisées par le syndicat et la fédération.

La formation syndicale est dispensée en présentiel, il n'est pas envisagée à ce jour de pouvoir suivre une formation syndicale en distanciel.

La formation CSE est une formation à destination des élus d'entreprises. Toute fois, lorsque celle-ci est organisée par l'AFETE, la prise en charge de 3 militants non élus peut être envisagée. Pour toutes demandes de formation syndicale CSE, une convention avec le CSE doit être établit. Ce document est envoyé par le syndicat en amont de la formation et doit être renvoyé complété à l'AFETE si c'est une formation AFETE ou à la fédération. Dans tous les cas une copie de ces envois doit être adressée à Isabelle pour information.

## Ma formation en 1 clic

Géraldine a présenté la plate forme digitale de formation syndicale.

Elle est accessible **sur l'espace adhérent**.

Elle permet à nos adhérents et militants de pouvoir se former à **distance et en E-learning**.

L'ensemble du bureau syndical est incité à en faire l'information auprès de leurs adhérents et à nous faire remonter les éventuelles questions et/ou difficultés.

## Informations Nationales et échanges sur le local :

### Voir note d'AR (actualités revendicatives nationales)

Présentation par David et Isabelle en l'absence de Géraldine qui est en bureau fédéral extraordinaire de 13h à 14h30.

### A compléter ... sur les échanges locaux

## Point élections professionnelles et au conseil et conseil d'administration en sécurité sociale

Géraldine présente ce point :

Elections aux CA et Conseils, à jour 4 sections syndicales ont ou vont négocier les protocoles d'accord pré électoraux pour les élections aux Conseils et CA :

- CAF 84 **résultat des votes annoncé en BS (40%) bravo à eux !!**
- CAF 83
- CPAM 13
- URSSAF PACA

Elections professionnelles CSE :

A ce jour 2 sections vont rentrer en campagne pour les élections aux CSE :

- CAF 84
- EMOA mutualité (mai 2022)

Géraldine rappelle les règles concernant les élections :

- **Le syndicat est le seul habilité à déposer la liste** des candidats CFDT. Il constitue la liste des candidats dans les différents collèges sur proposition de la SSE.
- **Le syndicat doit avoir également les attestations sur l'honneur** des adhérents candidat sur la liste CFDT
- **La profession de foi** peut être co écrite par le syndicat mais pour cela, la section syndicale doit faire des propositions écrites de thèmes à aborder. La SSE peut tout à fait créer elle-même sa profession de foi mais celle-ci devra être communiqué au syndicat pour dépôt auprès de l'employeur de l'ensemble des documents (Liste des candidats CFDT - attestations sur l'honneur individuelles des candidats - profession de foi et éventuellement le logo CFDT au format png qui est parfois demandé par les Directions dans le cadre du vote électronique)

## Débats et échanges sur les nouvelles formes de pratiques syndicales :

Le télétravail négocié dans les entreprises permet de mieux concilier la vie professionnelle et la vie personnelle. Dans le cadre de la crise sanitaire, il permet de protéger les salariés de la circulation du virus et donc contribue à en réduire les risques de contamination en milieu professionnel.

Par contre, il éloigne la CFDT des collègues salariés et la circulation de l'information syndicale et des échanges avec les salariés c'est complexifié du fait d'une rotation importante des personnels en présentiel sur site. Cette information est d'autant plus complexe, lorsque dans les organismes et entreprises, aucun accord d'entreprise n'a permis d'instaurer la mise d'un intranet syndical ou l'encadrement de l'envoi des informations syndicales par mail aux salariés.

Suite à ce constat partagé, il est proposé au bureau syndical d'échanger et de débattre sur les nouvelles formes de communication et de circulation de l'information syndicale.

Des pistes émergent du débat :

- Permanence présenteielle ou virtuelle (par visio conférence)
- « la CFDT vous donne la parole » temps d'échange en visio conférence hors heure de travail (expérimentation sur 6 mois du syndicat et des SSE volontaires)
- Utilisation accrue des réseaux sociaux (page fb instagram twitter etc)
- Organisation d'AG virtuelle ou mixte avec Accord des Directions

Ces échanges seront à nouveau proposé au BS du 3 mars afin de prendre une décision

**Fin des travaux à 16H**